

OFFICE DE VENTE DES PRODUITS

FORESTIERS DU MADAWASKA

ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2022

**OFFICE DE VENTE DES PRODUITS
FORESTIERS DU MADAWASKA
ÉTATS FINANCIERS**

Exercice clos le 31 mars 2022

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Charges administratives et de mise en marché	16
Annexe B - Activités de sylviculture	16



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
OFFICE DE VENTE DES PRODUITS FORESTIERS DU MADAWASKA

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'OFFICE DE VENTE DES PRODUITS FORESTIERS DU MADAWASKA (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nadeau Picard & Associés, CPA

Nadeau Picard & Associés, CPA
Comptables professionnels agréés

Edmundston (Nouveau-Brunswick)
Le 6 juin 2022

OFFICE DE VENTE DES PRODUITS FORESTIERS DU MADAWASKA

RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Ventes - bois	7 160 136 \$	8 877 444 \$
Ventes - prélèvements directs	267 473	236 975
	7 427 609	9 114 419
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES		
Achats - bois	7 107 981	8 836 756
Transport	40 118	38 018
	7 148 099	8 874 774
BÉNÉFICE BRUT	279 510	239 645
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)		
Programme d'aide à la sylviculture sur les lots boisés privés	700 000	718 473
Programme fédéral - 2 milliards d'arbres	118 203	-
Prélèvements d'aménagement forestiers	53 469	48 271
Contributions des propriétaires	42 600	36 221
Intérêts	129	346
Subvention - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	20 000
Gain (perte) de change	2 692	(50 178)
Subvention - APÉCA	54 027	1 500
Autres revenus	7 563	8 106
	978 683	782 739
	1 258 193	1 022 384
CHARGES ADMINISTRATIVES ET DE MISE EN MARCHÉ (annexe A)	399 858	340 857
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES D'EXPLOITATION	858 335	681 527
ACTIVITÉS DE SYLVICULTURE (annexe B)	(662 311)	(611 940)
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	196 024 \$	69 587 \$

OFFICE DE VENTE DES PRODUITS FORESTIERS DU MADAWASKA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2022

	Fonds non affectés	Fonds affectés en aménagement des forêts	Fonds investis en immobilisations corporelles	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	664 582 \$	127 946 \$	115 609 \$	908 137 \$	838 550 \$
Excédent des produits par rapport aux charges (note 7)	117 217	78 807	-	196 024	69 587
Variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles (note 7)	(6 501)	-	6 501	-	-
SOLDE À LA FIN	775 298 \$	206 753 \$	122 110 \$	1 104 161 \$	908 137 \$

OFFICE DE VENTE DES PRODUITS FORESTIERS DU MADAWASKA

BILAN

31 mars 2022

	2022	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	750 308 \$	465 567 \$
Encaisse, 0,3 %	187 135	186 727
Débiteurs (note 3)	354 806	294 791
Frais payés d'avance	7 941	8 295
	1 300 190	955 380
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	122 110	115 609
	1 422 300 \$	1 070 989 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 5)	268 482 \$	111 614 \$
Sommes à remettre à l'état	9 657	11 238
	278 139	122 852
DETTE À LONG TERME (note 6)	40 000	40 000
	318 139	162 852
ACTIF NET		
Fonds non affectés	775 298	664 582
Fonds aménagement des forêts	206 753	127 946
Investis en immobilisations	122 110	115 609
	1 104 161	908 137
	1 422 300 \$	1 070 989 \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

OFFICE DE VENTE DES PRODUITS FORESTIERS DU MADAWASKA

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	196 024 \$	69 587 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 999	6 483
Subvention - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	(20 000)
	203 023	56 070
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	95 626	(82 040)
	298 649	(25 970)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 500)	(4 929)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	-	60 000
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	285 149	29 101
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	652 294	623 193
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	937 443 \$	652 294 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Office de vente des produits forestiers du Madawaska, un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, est établi en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick.

La principale activité est de promouvoir et faire la mise en marché de produits forestiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des revenus

Les ventes de bois sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés en augmentation de l'actif net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Améliorations du terrain	8 %
Bâtiment	4 %
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

Subvention reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces biens pour un fonctionnement régulier. Au cours de l'exercice, aucun apport sous forme de biens n'a été constaté dans les états financiers.

OFFICE DE VENTE DES PRODUITS FORESTIERS DU MADAWASKA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services (suite)

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Subventions salariales temporaires et d'urgence du Canada

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes, notamment celle relative aux salaires, est comptabilisé en déduction de celles-ci, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certaine de s'être conformé, et de continuer de se conformer, à toute les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
Clients	348 443 \$	291 051 \$
Subvention à recevoir	6 363	3 740
	354 806 \$	294 791 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	20 000 \$	- \$	20 000 \$	20 000 \$
Améliorations du terrain	13 500	675	12 825	-
Bâtiment	96 778	16 281	80 497	83 851
Mobilier de bureau	12 082	7 629	4 453	5 566
Matériel informatique	46 512	40 213	6 299	8 998
	188 872	64 798	124 074	118 415
Subventions - Matériel informatique	28 506	26 542	1 964	2 806
	160 366 \$	38 256 \$	122 110 \$	115 609 \$

OFFICE DE VENTE DES PRODUITS FORESTIERS DU MADAWASKA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2022	2021
Fournisseurs	254 418 \$	102 530 \$
Frais courus	10 480	5 500
Salaires à payer	3 584	3 584
	268 482 \$	111 614 \$

6. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt, garanti par le gouvernement fédéral, sans intérêt ni modalité de remboursement, échéant le 31 décembre 2023. En lien avec ce prêt, une subvention d'un montant de 20 000 \$ a été comptabilisée dans les résultats au moment de l'octroi de l'emprunt. Ce prêt sans intérêts a initialement été comptabilisé à sa juste valeur tenant compte d'un taux d'intérêt effectif de 5 %.	40 000 \$	40 000 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	-	\$
2024		40 000 \$

7. ACTIF NET

Les variations survenues dans l'actif net investi en immobilisations corporelles, dans l'actif net d'aménagement des forêts ainsi que les sommes non affectées sont calculées de la façon suivante:

	2022	2021
Variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	13 500 \$	4 929 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	(6 999)	(6 483)
	6 501 \$	(1 554) \$

OFFICE DE VENTE DES PRODUITS FORESTIERS DU MADAWASKA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

7. ACTIF NET (suite)

	2022	2021
Variation nette du fond d'aménagement des forêts		
Excédent des produits sur les charges	78 807 \$	36 373 \$
Variation nette des sommes non affectées		
Excédent des produits sur les charges	196 024 \$	69 587 \$
Imputation de l'excédent des produits sur les charges à l'aménagement des forêts	(78 807)	(36 373)
	117 217 \$	33 214 \$

8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Débiteurs	(60 015) \$	7 656 \$
Frais payés d'avance	354	260
Créditeurs et frais courus	156 868	(96 330)
Sommes à remettre à l'état	(1 581)	6 374
	95 626 \$	(82 040) \$

9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Environ 48 % (58 % en 2021) des ventes de bois de l'organisme sont effectuées auprès d'un client important.

Le programme d'aménagement des forêts est subventionné en totalité par la Province du Nouveau-Brunswick.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et la dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution. Au 31 mars 2022, 84 % des comptes clients sont à recevoir de trois clients importants. Ces clients respectent la politique de crédit de l'organisme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'organisme réalise des ventes et effectue des achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs et de passifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2022, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

OFFICE DE VENTE DES PRODUITS FORESTIERS DU MADAWASKA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change (suite)

	Dollars canadiens
	\$
Encaisse	428 973
Comptes-clients	49 116
Comptes fournisseurs	14 701

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

11. PROGRAMME DE SYLVICULTURE DU GNB

	Revenus	Dépenses
Département des ressources naturelles	700 000 \$	- \$
Contribution des propriétaires	42 600	-
Contributions des fonds d'aménagements forestiers	50 542	-
Autres contributions au programme de sylviculture	6 030	-
Éclaircissage pré-commercial	-	86 567
Entretien des plantations	-	25 197
Préparation des sites	-	118 294
Reboisement	-	100 139
Petits arbres	-	113 082
Plan d'aménagement	-	17 301
Herbicide	-	133 185
Activités d'aménagements alternatifs	-	27 726
Administration du programme, net d'une subvention d'un montant de 33 731 \$	-	177 681
	799 172 \$	799 172 \$

OFFICE DE VENTE DES PRODUITS FORESTIERS DU MADAWASKA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
ANNEXE A		
CHARGES ADMINISTRATIVES ET DE MISE EN MARCHÉ		
Salaires et charges sociales, nettes de subventions d'un montant de 66 755 \$ (2021 - 114 298 \$)	246 520 \$	196 313 \$
Dépenses des directeurs	1 327	981
Assurances responsabilité	3 393	3 287
Cotisations et affiliations	10 705	10 705
Assemblée générale annuelle	-	200
Déplacements et représentation	42 114	44 982
Énergie	2 813	2 751
Entretien et réparations - équipement	1 249	743
Entretien et réparations - terrain et bâtiments	2 844	3 024
Fournitures de bureau et papeterie	10 793	10 484
Frais informatiques	6 408	9 277
Honoraires professionnels	9 707	8 450
Impôts fonciers	4 969	4 933
Intérêts et frais bancaires	128	653
Eau et égouts	697	697
Publicité et promotion	7 519	4 562
Télécommunications	6 847	5 685
Amortissement des immobilisations corporelles	6 999	6 483
Projet de développement d'outils forestiers	32 717	22 310
Logiciel GIS	2 109	4 337
	399 858 \$	340 857 \$

ANNEXE B

ACTIVITÉS DE SYLVICULTURE

Entretien des plantations	25 197 \$	60 499 \$
Herbicide	133 185	88 127
Petits arbres	128 908	105 585
Plan d'aménagement	17 301	36 249
Préparation des sites	120 113	114 739
Reboisement	122 114	91 709
Traitements alternatifs	27 726	44 161
Éclaircissage pré-commercial	86 567	70 871
Engrais	1 200	-
	662 311 \$	611 940 \$